

Avant de remettre ce dossier à la STGA vérifiez qu'il contient bien :

- une photo d'identité de l'abonné format (33 x 43 mm). Si l'abonné se présente personnellement au kiosque, l'hôtesse le prendra en photo gratuitement.
- un chèque à l'ordre de la STGA en règlement des frais de création de carte (8 €) et de l'abonnement choisi (voir fiche tarifs). Le paiement au kiosque peut se faire par carte bancaire, chèque ou en espèces
- S'il y a lieu une photocopie de l'attestation CAF ou de la carte de mutuelle ou du livret de famille si la famille compte au moins 3 enfants mineurs à la rentrée pour bénéficier du tarif famille nombreuse.
- Une photocopie de la carte d'identité de l'abonné.
- Le cas échéant un certificat d'inscription dans un collège ou lycée pour les jeunes âgés de plus de 18 ans et de moins de 21 ans à la rentrée qui poursuivent leur scolarité dans le second cycle (CAP, BEP, BAC PRO ou jusqu'à la terminale) pour bénéficier du tarif scolaire ou scolaire+ pour l'année scolaire en cours.

Vérifiez que les coordonnées de l'abonné sont complètes (y compris téléphone) et que son nom figure sur sa boîte aux lettres.

Si vous choisissez le paiement par prélèvement bancaire, vérifiez que :

- Vous avez pris connaissance des conditions générales de vente.
- Vous avez joint un relevé d'identité bancaire (RIB, RIP ou RICE).
- Vous avez rempli, daté et signé l'autorisation de prélèvement.

DOSSIER À ENVOYER À LA STGA

BP 32322
16023 ANGOULÊME CEDEX

OU À DÉPOSER AU KIOSQUE STGA

Place Bouillaud à Angoulême
(pendant les horaires d'ouverture)

BON À SAVOIR

- Le renouvellement de votre carte au terme des 3 ans est gratuit si vous la renouvelez au cours du dernier mois de validité ou au cours des cinq mois suivants.
- Pour les abonnés les plus fidèles, si vous choisissez ou reconduisez le prélèvement bancaire lors du renouvellement de la carte, le mois d'abonnement suivant vous est offert,
- Si votre étui de carte est cassé, rapportez-le au kiosque, un étui neuf vous sera remis gratuitement en échange.

Créer votre espace personnel sur le site www.stga.fr pour :

- Vous inscrire au service de l'info en direct.
- Mémoriser vos trajets et arrêts favoris pour gagner du temps.
- Éditer vos justificatifs d'achat dès le lendemain.
- Éditer vos justificatifs de prélèvement dès le 12 du mois.



Service Infos Clients :
05 45 65 25 25
www.stga.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ABONNEMENTS SCOLAIRE & SCOLAIRE+

Pour tous les jeunes de 4 à 18 ans
et de 18 à 20 ans sous certaines conditions



